

LEADER Alpes Sud Isère 2014-2020

Rapport d'activités 2018



GAL ALPES-SUD-ISERE

20 novembre 2018

Vos contacts :

Animation LEADER : Françoise PONS / 06 48 53 21 45 / animation.leader@alpes-sud-isere.fr

Gestion LEADER : Manuel JIMENEZ / 04 76 34 40 52 / leader@alpes-sud-isere.fr

SOMMAIRE

◆ Introduction

p. 3

◆ Suivi de la maquette globale : état des lieux

p. 4

◆ Volet projets

p. 8

◆ Instances décisionnelles

p. 20

◆ Réunions et formations

p. 21

◆ Autres points

p. 22

◆ Communication

p. 24

◆ Conclusion

p.25

◆ Annexes

p. 26

1. Introduction

Le programme LEADER Alpes Sud Isère établi sur la période 2014-2020, concerne le territoire des 3 communautés de communes du Trièves, de la Matheysine et de l'Oisans, hormis 3 communes (Livet-et-Gavet, Allemond, Oz en Oisans qui ont rejoint la candidature LEADER de l'Espace Belledonne). Il s'agit donc pour Alpes Sud Isère de 87 communes et 38 413 habitants (Insee 2014).

Le montant de l'enveloppe allouée au programme LEADER Alpes Sud Isère, sous forme de convention avec l'ASP et la Région AURA est de **1 530 850 €**.

La stratégie, construite par l'ex-CDDRA Alpes Sud Isère, concerne la priorité ciblée : **accompagner le territoire vers de nouvelles opportunités de développement économique**. Elle se décline en 7 fiches actions comportant elles-mêmes des sous actions :

- **Fiche action n°1 : valorisation des ressources locales pour améliorer la notoriété économique du territoire :**
 - o *Sous action 1 : définir et construire un positionnement territorial fédérateur ;*
 - o *Sous action 2 : plan d'actions pour valoriser les ressources et promouvoir le territoire).*
- **Fiche action n°2 : structuration de filières porteuses pour la transition énergétique :**
 - o *Sous action 1 : sobriété énergétique*
 - o *Sous action 2 : circuits courts agricoles et forestiers*
 - o *Sous action 3 : réemploi et valorisation des déchets*
 - o *Sous action 4 : production d'énergies renouvelables*
- **Fiche action n°3 : accompagnement vers l'innovation des TPE, micro entreprises et pluriactifs :**
 - o *Sous action 1 : Organisation en réseau des acteurs de l'accompagnement au développement des entreprises*
 - o *Sous action 2 : Création et développement de fonds solidaires permettant de financer les projets des entreprises en création et en développement du territoire*
- **Fiche action n°4 : mutualisation des moyens, emplois et compétences autour de lieux et de dynamiques collectives :**
 - o *Sous action 1 : Créer les conditions favorables pour la rencontre des entreprises et favoriser une meilleure interconnaissance*
 - o *Sous action 2 : Encourager les projets de groupements*
 - o *Sous action 3 : Mettre en réseau et capitaliser*
- **Fiche action n°5 : optimisation de l'usage du foncier et de l'immobilier pour tester, valider et développer des activités professionnelles :**
 - o *Sous action 1 : tertiaire*
 - o *Sous action 2 : artisanat et industrie*
 - o *Sous action 3 : agriculture*
 - o *Sous action 4 : forêt*
- **Fiche action n°6 : renforcement de la stratégie du GAL par la coopération interterritoriale et transnationale.**
- **Fiche action n°7 : animation et gestion administrative, juridique et financière du programme pendant toute sa durée.**













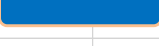

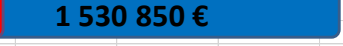
Sur un plan structurel, on a assisté en 2016 à la suppression du CDDRA et son équipe ainsi qu'au rapatriement et renforcement de l'équipe LEADER sur le territoire de la communauté de communes du Trièves, qui porte l'animation et la gestion du programme LEADER pour le compte des 3 communautés de communes concernées.

2. Suivi de la maquette globale : état des lieux

- FEADER prévisionnel engagé et demandé

Les graphes ci-dessous (diffusés lors du CP du 04/12/2018) présentent respectivement le FEADER prévisionnel demandé (projets ayant déposé une lettre de demande de subvention) et le FEADER réellement engagé (dossier ayant fait l'objet d'une programmation en Comité officiel), sur la base du montant conventionné de **1 530 850.€** (signature de la convention le 4/06/2017).

FEADER prévisionnel demandé		1 639 964,59 €	
	Montant prévisionnel demandé	Montant attribué par FA	Motant prévisionnel disponible par FA
FA 1	421 104,52 € / 447 702,41 €	26 597,89 €	
FA 2	696 385,79 € / 386 750 €	- 309 635,79 €	
FA 3	14 710,32 € / 14 710,32 €	0 €	
FA 4	104 623,46 € / 104 623,46 €	0 €	
FA 5	132 993,24 € / 181 813,81 €	48 820,57 €	
FA 6	37 730,58 € / 42 500 €	4 769,42 €	
FA 7	232 416,68 € / 352 750 €	120 333,32 €	
Enveloppe FEADER	1 530 850 €		
	107 %		
Enveloppe restant : - 109 114,59 €			

		FEADER engagé		807 665,79 €		
		Montant programmé (attribué)		Montant attribué par FA		Motant disponible par FA
FA 1		219 285,84 € / 447 702,41 €				228 416,57 €
FA 2		233 299,79 € / 386 750 €				153 450,21 €
FA 3		14 710,32 € / 14 710,32 €				0 €
FA 4		61 983,24 € / 104 623,46 €				42 640,22 €
FA 5		109 182,72 € / 181 813,81 €				72 631,09 €
FA 6		0 € / 42 500 €				42 500 €
FA 7		169 203,88 € / 352 750 €				183 546,12 €
Enveloppe FEADER				52,75 %		1 530 850 €
Montant à programmer : 723 184,21 €						

Ils montrent que :

- La maquette prévisionnelle est 1 639 964,59 €, soit 107 % du montant global de l'enveloppe FEADER ; ceci correspond à un rythme soutenu de demandes déposées suite à la rencontre avec les porteurs de projet.
- On note que des fiches actions (FA1, FA2) sont plus largement impactées par ces demandes et d'autres moins (FA3 par exemple). Ce pourcentage de 107 % est à l'origine de l'arrêt des dépôts de demandes de subvention décidé par le Comité de Programmation le 20 juin 2018.
- La maquette du FEADER appelé (dossiers programmés) est de **52,75 % du montant global**, soit **807 665,79 €**, ce qui constitue un taux satisfaisant de programmation à l'échelle des GAL de la Région AURA d'après l'autorité de gestion. Il reste cependant à programmer les projets pour un montant de 723 184,21 €.

- **Transfert des montants affectés aux fiches actions**

Lors du Comité de Programmation du 03/10/18, il a été décidé de réaffecter les montants conventionnés des fiches actions pour rééquilibrer la maquette globale et honorer les demandes faites.

1) Etat des lieux de la maquette financière – montant disponible au 03/10/18

Fiche action	Montant attribué (A1)	Montant programmé (A2)	Montant sélectionné (dans l'attente de programmation) (A3)	Montant non sélectionné (en cours de traitement) (A4)	Montant total demandé (B1) (A2 + A3 + A4)	Montant disponible (A1 - B1)
FA1	161 500 €	219 285,84 €	104 776,40 €	97 042,28 €	421 104,52 €	-259 604,52 €
FA2	386 750 €	233 299,79 €	320 000 €	143 086,00 €	696 385,79 €	-309 635,79 €
FA3	166 600 €	14 710,32 €	0 €	0 €	14 710,32 €	151 889,68 €
FA4	89 250 €	61 983,24 €	0 €	42 640,22 €	104 623,46 €	-15 373,46 €
FA5	331 500 €	109 182,72 €	3 810,52 €	20 000 €	132 993,24 €	198 506,76 €
FA6	42 500 €	0,00 €	37 731 €		37 730,58 €	4 769,42 €
FA7	352 750 €	169 203,88 €	0 €	63 212,80 €	232 416,68 €	120 333,32 €
Total	1 530 850 €	807 665,79 €	466 317,50 €	365 981,30 €	1 639 964,59 €	-109 114,59 €

La lecture de ce tableau indique le montant disponible pour chaque fiche action et montre un déficit total de 109 114,59 €. Il permet de proposer les transferts budgétaires ci-dessous (point 2).

2) Transfert budgétaire sur les fiches actions validé par le Comité de Programmation du 03/10/18

Fiches action	FEADER attribué dans la convention	Transfert	FEADER attribué au CP du 03/10/2018
FA 1 : Affirmation des spécificités et des ressources économiques pour une meilleure notoriété du territoire	161 500 €	(+) 286 202,41 €	447 702,41 €
FA 2 : Structuration de filières et secteurs d'activités porteurs pour la transition énergétique	386 750 €	Non	386 750 €
FA 3 : Accompagnement vers l'innovation des TPE, microentreprises et pluriactifs	166 600 €	(-) 151 889,68 €	14 710,32 €
FA 4 : Mutualisation de moyens, d'emplois et de compétences autour de lieux et de dynamiques collectives	89 250 €	(+) 15 373,46 €	104 623,46 €
FA 5 : Optimisation de l'usage du foncier et de l'immobilier pour tester, valider et développer des activités professionnelles	331 500 €	(-) 149 686,19 €	181 813,81 €
FA 6 : Renforcer la stratégie du GAL par la coopération interterritoriale et transnationale	42 500 €	Non	42 500 €
FA 7 : Animation et fonctionnement du GAL	352 750 €	Non	352 750 €
TOTAL	1 530 850 €		1 530 850 €

FA 3 → FA1	151 889,68 €	Montant total transféré à la FA 1 286 202,41 €
FA 5 → FA1	134 312,73 €	
FA 5 → FA4	15 373,46 €	Montant total transféré à la FA 4 15 373,46 €

3) Etat de la maquette et demande d'une enveloppe complémentaire

Montant conventionné	1 530 850 €
FEADER prévisionnel (programmé et à programmer)	1 639 964,59 €
FEADER restant	-109 114,59 €
FEADER affecté au fonctionnement du GAL 2020 et 2021	93 678,51 €
Total FEADER restant	-202 793,10 €
Enveloppe complémentaire demandé (30% de l'enveloppe conventionné)	459 255 €

Lors de ce Comité de Programmation, il a été décidé de demander une enveloppe complémentaire (généralement comprise entre 14 et 15%) de **30%**. Elle se base sur une analyse des besoins des 3 territoires et un recensement des projets susceptibles d'être financés par LEADER sur 2019-2020. L'attribution de l'enveloppe complémentaire, intervenant en mars-avril 2019, fera l'objet d'un travail de réflexion sur ses modalités de distribution, avec les membres du Comité de Programmation.

Ces modalités passeront, selon le montant affecté, par un ou plusieurs appels à manifestation d'intérêt (AMI), pour éviter la logique jusqu'alors appliquée du « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi » et pour être plus sélectif sur les projets retenus (grille de sélection spécifique mise en place pour chaque AMI)

3. Volet projets

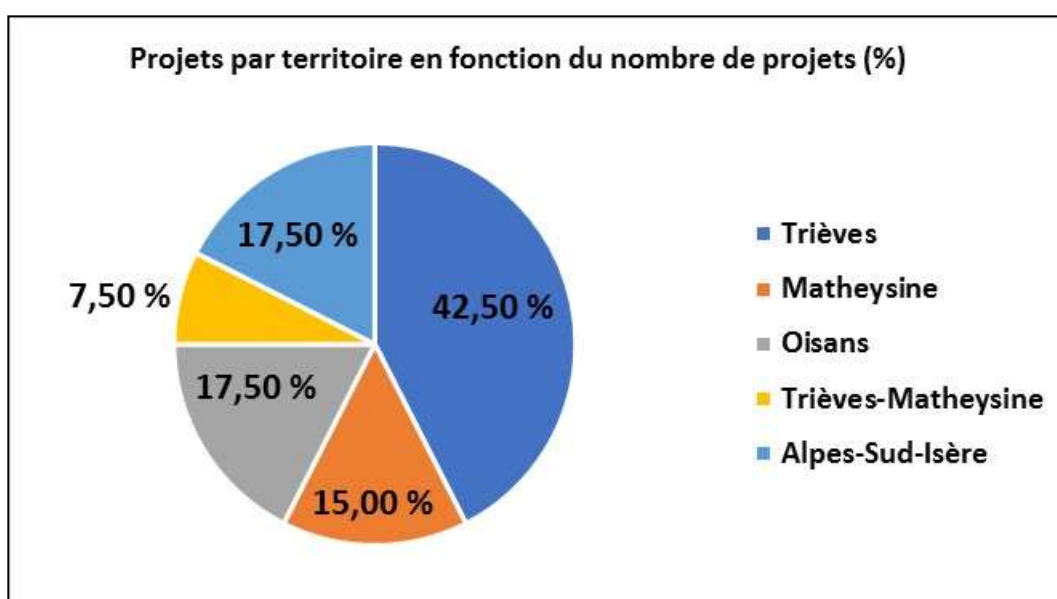
3.1. Projets par territoire

Territoire	Nombre de projets	%
<i>Trièves</i>	17	42,50
<i>Matheysine</i>	6	15
<i>Oisans</i>	7	17,50
<i>Trièves-Matheysine</i>	3	7,50
<i>Alpes-Sud-Isère</i>	7	17,50
Total	40	100,00

43 projets (dont 3 ont été rejetés) ont été déposés entre juin 2016 et juin 2018, date à laquelle le Comité de Programmation a décidé de ne plus recevoir de porteurs de projet et de demandes de subvention (20/06/2018).

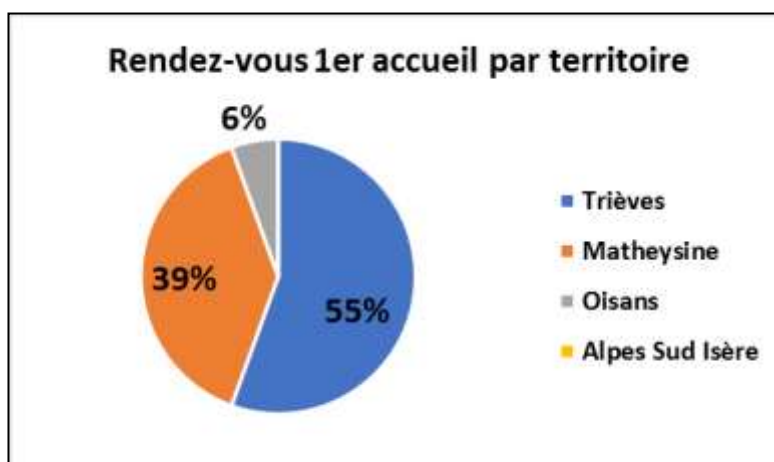
Le tableau et le graphe montrent que :

- un peu plus de 42% des porteurs de projets ont été reçus dans le Trièves (17 projets), 7 projets concernant l'ensemble du territoire Alpes Sud Isère et respectivement 6 projets en Matheysine et 7 en Oisans. Cela montre un déséquilibre entre les « sous territoires », lié à une certaine acculturation au programme LEADER sur la Matheysine et l'Oisans.
- 3 projets concernent les territoires Matheysine et Trièves (charte forestière 2018, SEMBIO et le projet de coopération « sur les pas des Huguenots »)
- les 7 projets à l'échelle d'Alpes Sud Isère concernent, pour 4 d'entre eux, l'animation et la gestion du programme LEADER. Les trois autres portent sur le labo des partenariats (GAIA) déployé sur l'ensemble du Sud Isère et les chartes forestière 2018 et 2019 qui concernent également les territoires des 3 communautés de communes ce qui montre une belle collaboration.



3.2. Accueils porteurs de projet et permanences

Territoire	Nombre de 1er rendez-vous en 2018	%
<i>Trièves</i>	10	55,56
<i>Matheysine</i>	7	38,89
<i>Oisans</i>	1	5,56
<i>Alpes Sud Isère</i>	0	0,00
Total	18	100,00

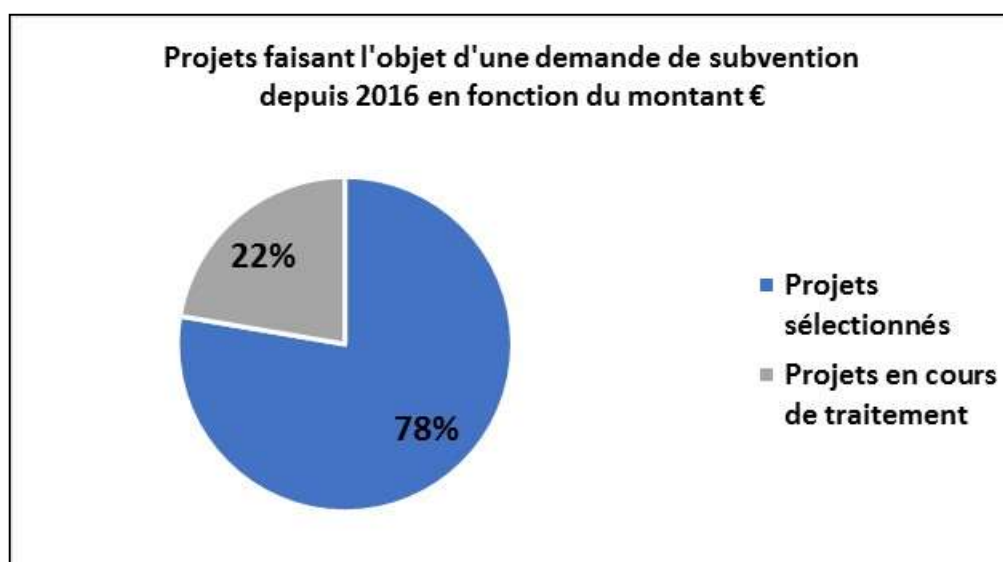
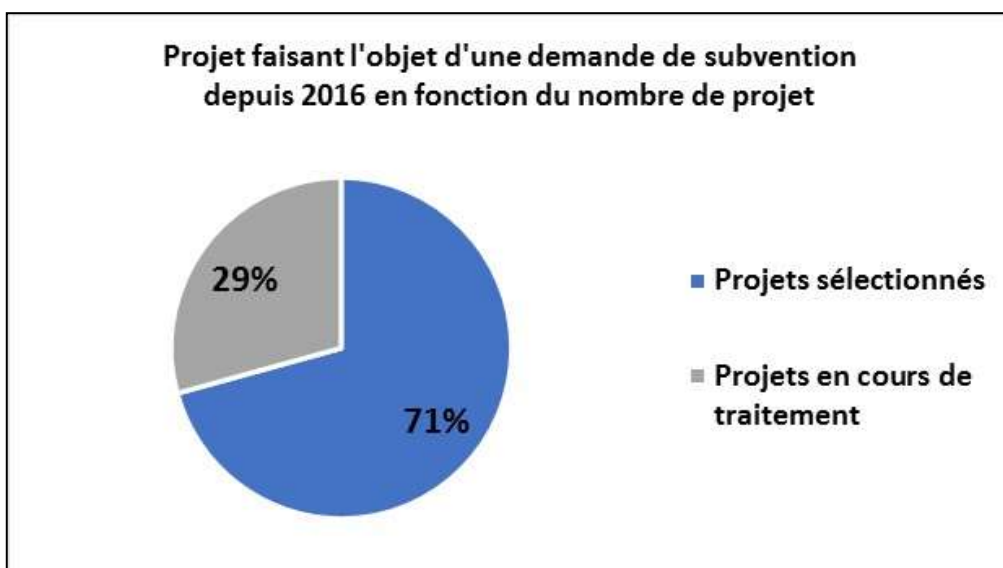


Au total, **18 porteurs de projet** ont été accueillis entre janvier et juin 2018, le Comité de Programmation ayant décidé en séance plénière du 20/06 de supprimer les accueils de porteurs de projet et les dépôts de demande de subvention, compte tenu de l'état d'avancement prévisionnel de la maquette LEADER.

Sur les 18 porteurs de projets accueillis, 55% l'ont été dans le Trièves et 39%, soit plus du tiers en Matheysine, ce qui montre une bonne dynamique au niveau des permanences mis en place sur ce territoire.

3.3. Projets par état d'avancement

Etat des projets depuis 2016	Nombre de projets	%	€	%2
Projets sélectionnés	29	70,73	1 273 983,29 €	77,68
<i>dont projets programmés</i>	23			
Projets en cours de traitement	12	29,27	365 981,30 €	22,32
Total des projets	41	100,00	1 639 964,59 €	100



Le tableau et les graphes ci-dessus montrent que, sur 40 projets, 71% sont sélectionnés (soit 78% en fonction du montant des projets). Ce constat montre une bonne évolution du dispositif de sélection puis programmation depuis 2017.

L'objectif de sélection-programmation fixé pour 2018 a globalement donc bien été atteint, même si davantage de projets auraient pu être programmés en fin d'année (Comité de Programmation du 4/12/18 notamment – voir tableau des projets programmés en annexe).

A noter que la différence entre les 2 graphes présentés (en fonction du nombre de projet : 29% de projets en cours de traitement et en fonction du montant FEADER : 22% de projets en cours de traitement) vient de la sélection du projet du SIAJ (centre de compostage, sélectionné le 20/06/18) ; il concerne une demande de FEADER de 320 000 €, soit près de 20% de l'enveloppe conventionnée.

3.4. Récapitulatif des projets par fiches action

Fiches action	Nombre de projets	% de projets par FA	€	%
<i>FA 1 : Affirmation des spécificités et des ressources économiques pour une meilleure notoriété du territoire</i>	12	30,00	421 104,52 €	25,68
<i>FA 2 : Structuration de filières et secteurs d'activités porteurs pour la transition énergétique</i>	12	30,00	696 385,79 €	42,46
<i>FA 3 : Accompagnement vers l'innovation des TPE, microentreprises et pluriactifs</i>	1	2,50	14 710 €	0,90
<i>FA 4 : Mutualisation de moyens, d'emplois et de compétences autour de lieux et de dynamiques collectives</i>	4	10,00	104 623,46 €	6,38
<i>FA 5 : Optimisation de l'usage du foncier et de l'immobilier pour tester, valider et développer des activités professionnelles</i>	6	15,00	132 993,24 €	8,11
<i>FA 6 : Renforcer la stratégie du GAL par la coopération interterritoriale et transnationale</i>	1	2,50	37 730,58 €	2,30
<i>FA 7 : Animation et fonctionnement du GAL</i>	4	10,00	232 416,68 €	14,17
Total de projets	40	100,00	1 639 964,59 €	100,00

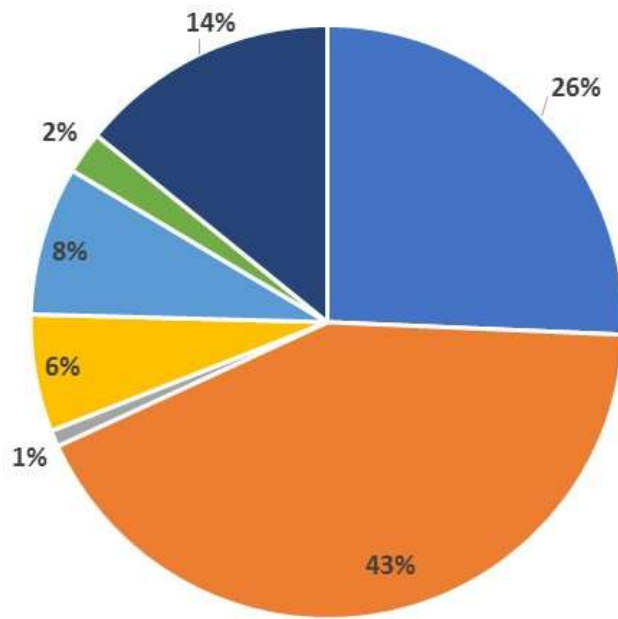
Les fiches actions les plus sollicitées par les projets, que ce soit par leur nombre ou en fonction des montants demandés, sont :

- la fiche action 2 (qui comprend notamment le volet circuits courts et filières locales) avec 12 projets
- la fiche action 1 (valorisation des ressources locales, également 12 projets), dont le montant demandé dépassait l'enveloppe initiale affectée avant le transfert budgétaire entre fiches actions (voir plus haut).

La fiche action 3 ne concerne en revanche, pour l'instant, qu'un seul projet (labo des partenariats, GAIA) et elle est très peu sollicitée ; elle cible plus spécifiquement les entreprises, TPE et pluriactifs dans le domaine de l'innovation et aurait dû être activée (par la sous action 3) par un appel à projet qui a été préparé mais n'a pas été retenu par les membres du Comité de Programmation car concernant spécifiquement des entreprises et cumulant la difficulté à trouver des cofinancements publics.

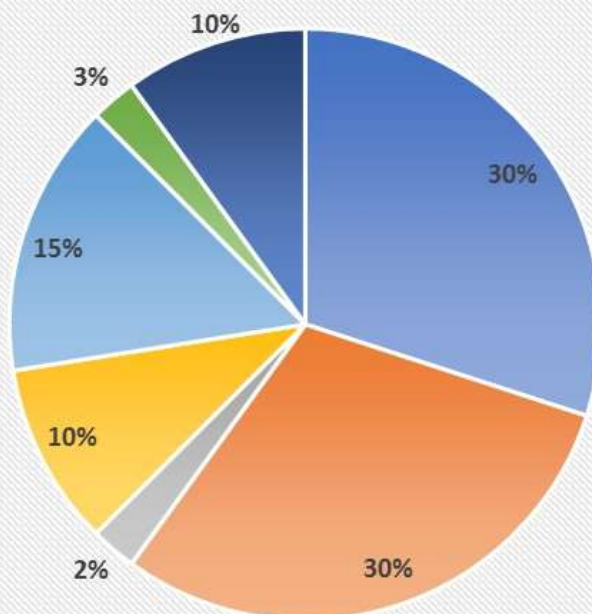
La fiche action 5 (optimisation du foncier et de l'immobilier) est également largement sollicitée à travers des projets tels que l'animation et la mobilisation du bois en forêt privée 2016, le dossier équivalent porté par le CRPF en 2018 (projets de fonctionnement), l'espace de co working de la Motte d'Aveillans (projet d'investissement), la maison d'assistantes maternelles (projet d'investissement), l'espace bien être de Bourg d'Oisans (projet d'investissement).

Projets par fiche action en fonction du montant €



- FA 1 : Affirmation des spécificités et des ressources économiques pour une meilleure notoriété du territoire
- FA 2 : Structuration de filières et secteurs d'activités porteurs pour la transition énergétique
- FA 3 : Accompagnement vers l'innovation des TPE, microentreprises et pluriactifs
- FA 4 : Mutualisation de moyens, d'emplois et de compétences autour de lieux et de dynamiques collectives
- FA 5 : Optimisation de l'usage du foncier et de l'immobilier pour tester, valider et développer des activités professionnelles
- FA 6 : Renforcer la stratégie du GAL par la coopération interterritoriale et transnationale

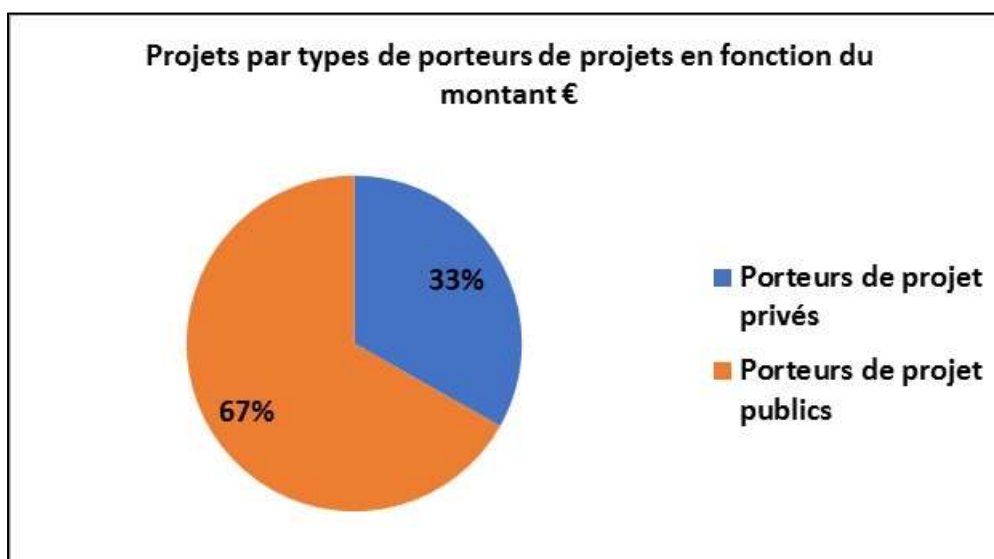
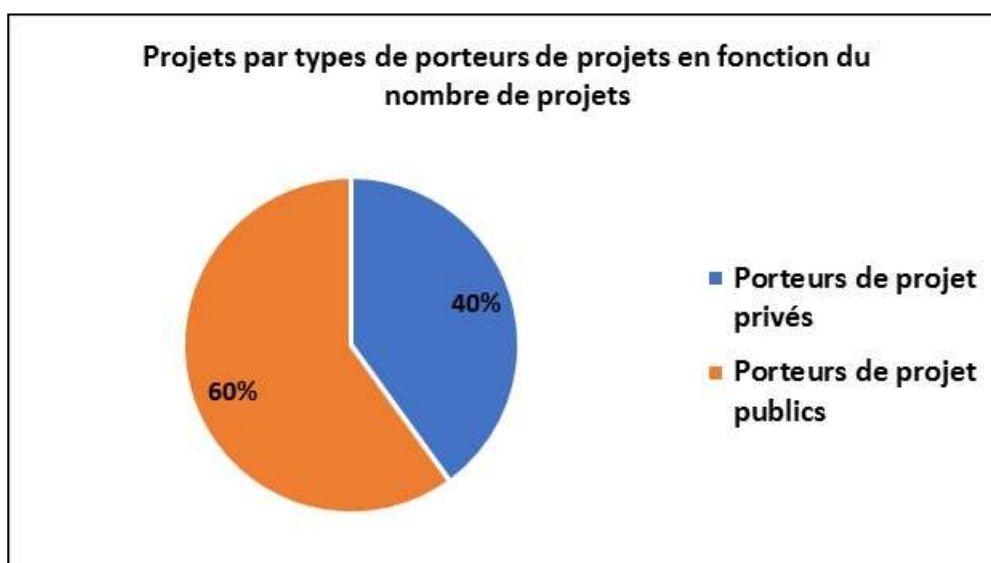
Projets par fiche action en fonction du nombre de projets



- FA 1 : Affirmation des spécificités et des ressources économiques pour une meilleure notoriété du territoire
- FA 2 : Structuration de filières et secteurs d'activités porteurs pour la transition énergétique
- FA 3 : Accompagnement vers l'innovation des TPE, microentreprises et pluriactifs
- FA 4 : Mutualisation de moyens, d'emplois et de compétences autour de lieux et de dynamiques collectives
- FA 5 : Optimisation de l'usage du foncier et de l'immobilier pour tester, valider et développer des activités professionnelles
- FA 6 : Renforcer la stratégie du GAL par la coopération interterritoriale et transnationale

3.5. Récapitulatif des projets par nature de porteurs de projet

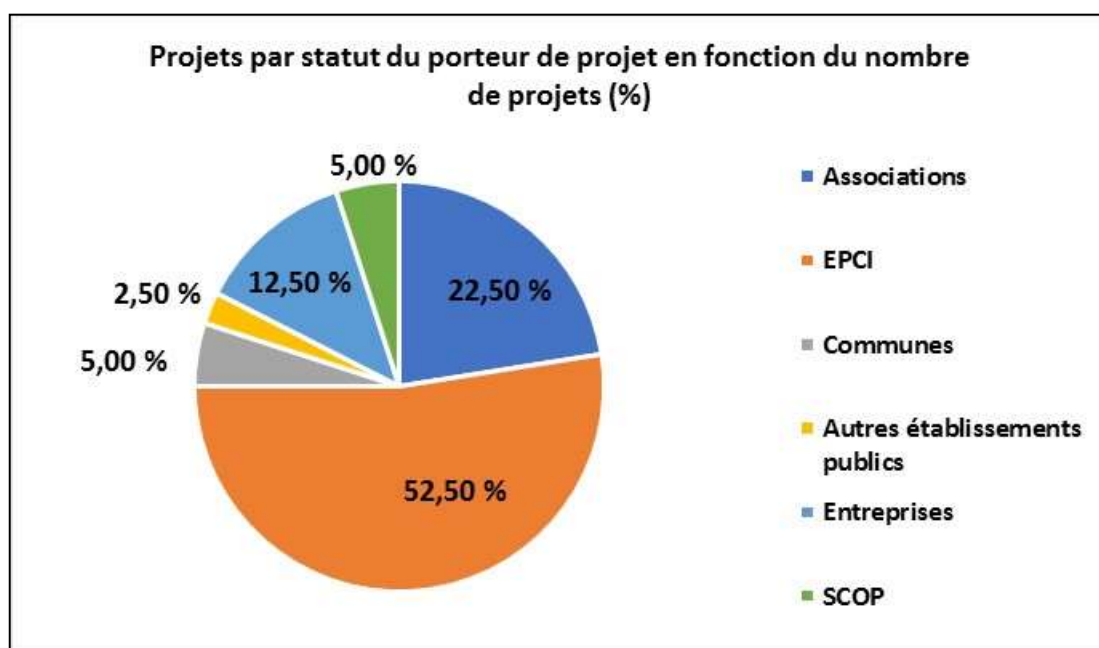
	Nombre de projets	%	€	%
<i>Porteurs de projet privés</i>	16	40,00	544 432,42 €	33,20
<i>Porteurs de projet publics</i>	24	60,00	1 095 532,17 €	66,80
Total de projets	40	100,00	1 639 964,59 €	100,00

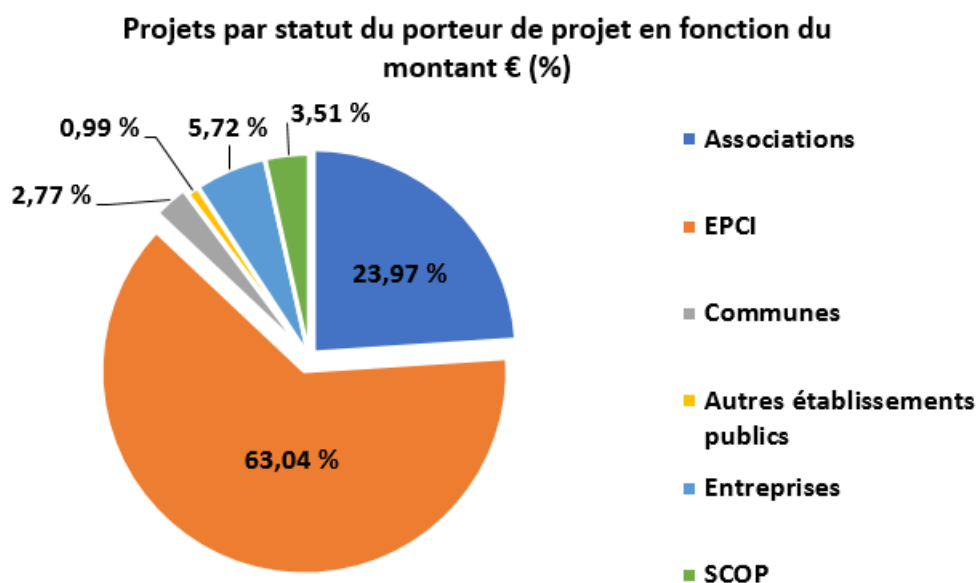


A peine 40% des porteurs de projet sont privés, parmi lesquels on comptabilise 22% d'associations. 60% des porteurs de projet sont publics, ce qui s'explique par la plus grande facilité à trouver une contrepartie publique pour appeler du LEADER. Ces chiffres sont quasiment identiques au rapport d'activité 2017, si on comptabilise par nombre de projets ;

Le souhait exprimé par le Comité de Programmation serait de voir davantage de porteurs de projets privés élargir au LEADER, ce qui pose le problème récurrent de la recherche de contreparties nationales, même si les 3 intercommunalités ont prévu en 2018 une enveloppe dédiée aux projets LEADER.

Types de structure	Nombre de projets	%	€	%
Associations	9	22,50	393 116 €	23,97
EPCI	21	52,50	1 033 897,53 €	63,04
Communes	2	5,00	45 409,52 €	2,77
Autres établissements publics	1	2,50	16 225,12 €	0,99
Entreprises	5	12,50	93 731,32 €	5,72
SCOP	2	5,00	57 584,96 €	3,51
Total	40	100,00	1 639 964,59 €	100,00





Les graphes ci-dessus montrent bien la répartition des porteurs de projet par types de statuts et confirment les conclusions précédentes. On peut également noter que :

- ce sont les EPCI qui bénéficient le plus de financements LEADER, que ce soit par le nombre de projets que par leurs montants, du fait de la plus grande facilité à trouver une contrepartie nationale pour appeler du LEADER et du contexte institutionnel de baisse des dotations de l'Etat
- les entreprises privées restent les grandes absentes de la programmation (voir aussi consommation de la fiche action 3), du fait de leur difficulté à monter leur demande de subvention en l'absence du CDDRA et aux vues des difficultés à trouver des subventions adaptées (Etat, Région, Département)
- les associations, en revanche, constituent le 1^{er} acteur privé à faire émerger des projets (plus de 22% d'entre eux et plus de 23% en matière de montant demandé)

3.6. Récapitulatif des projets par thématiques

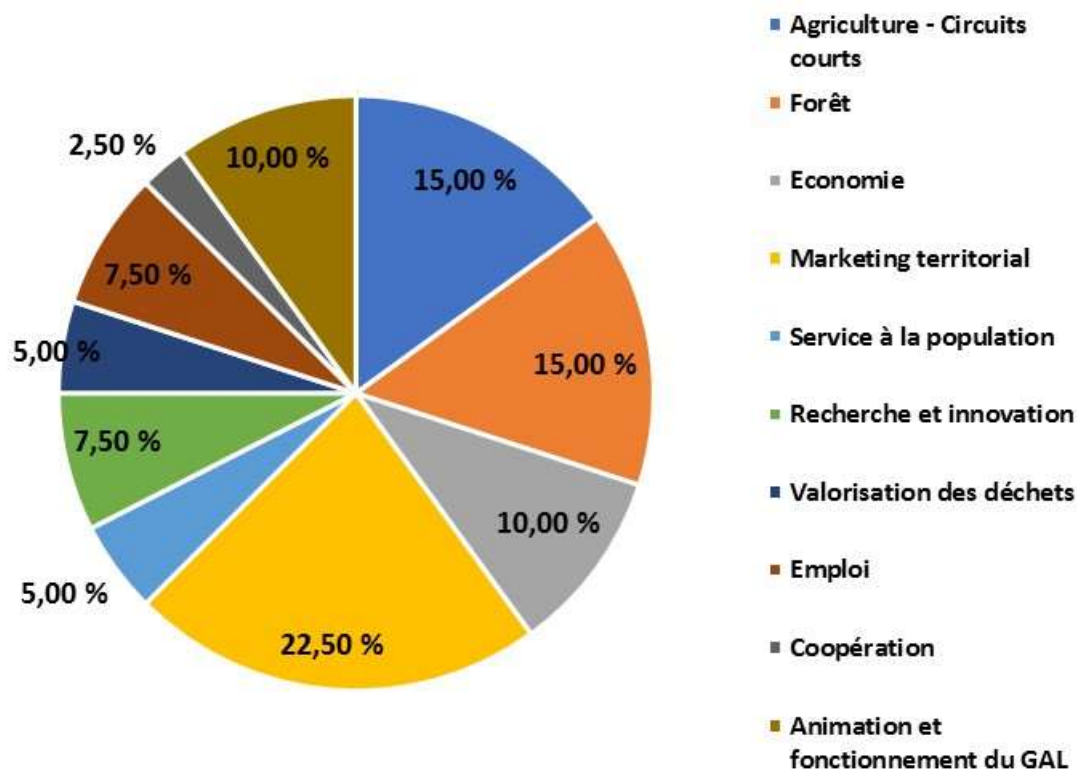
Thématique	Nombre de projets	%	€	%2
Agriculture - Circuits courts	6	15,00	141 571,40 €	8,63
Forêt	6	15,00	173 259,51 €	10,56
Economie	4	10,00	59 891,92 €	3,65
Marketing territorial	9	22,50	314 343,16 €	19,17
Service à la population	2	5,00	61 410,52 €	3,74
Recherche et innovation	3	7,50	106 761,36 €	6,51
Valorisation des déchets	2	5,00	413 140 €	25,19
Emploi	3	7,50	99 439,46 €	6,06
Coopération	1	2,50	37 730,58 €	2,30
Animation et fonctionnement du GAL	4	10,00	232 416,68 €	14,17
Total	40	100,00	1 639 964,59 €	100,00

En fonction du nombre de projets, ce sont les thématiques du **marketing territorial**, de la **forêt** et de **l'agriculture** qui sont les plus soutenues par LEADER (respectivement 22.50 % et 15 % pour les deux derniers). La thématique du **marketing territorial**, de la fiche action 1, concernent 9 projets (Plan Paysage, Maison des Alpages, Route des savoir-faire du Trièves, Etude de faisabilité pour une maison de pays Trièves, Accompagnement à la structuration des acteurs de la maison de pays, Cycling lab de l'Oisans 2018 et 2019, Le Vrai du Fau, L'usine de Mens).

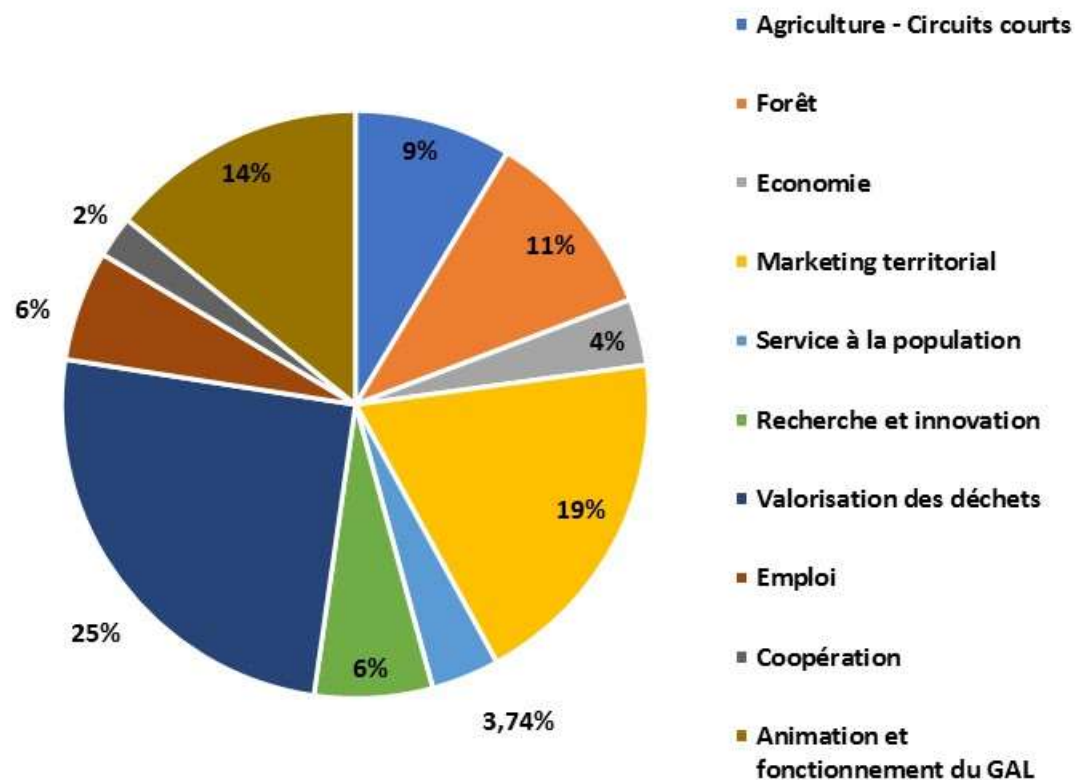
Si on regarde les montants, c'est le domaine de la **valorisation des déchets**, avec les 320 000 € du projet du SIAJ qui arrive en tête. Hormis ce domaine, on retrouve les domaines du **marketing territorial** et de la **forêt** et, dans une moindre mesure, celui de **l'agriculture**.

A noter également le poste de **l'Animation et le fonctionnement du GAL** qui concerne 14 % de l'enveloppe avec un montant de 232 416,68 €.

Projets par thématiques en fonction du nombre de projets (%)



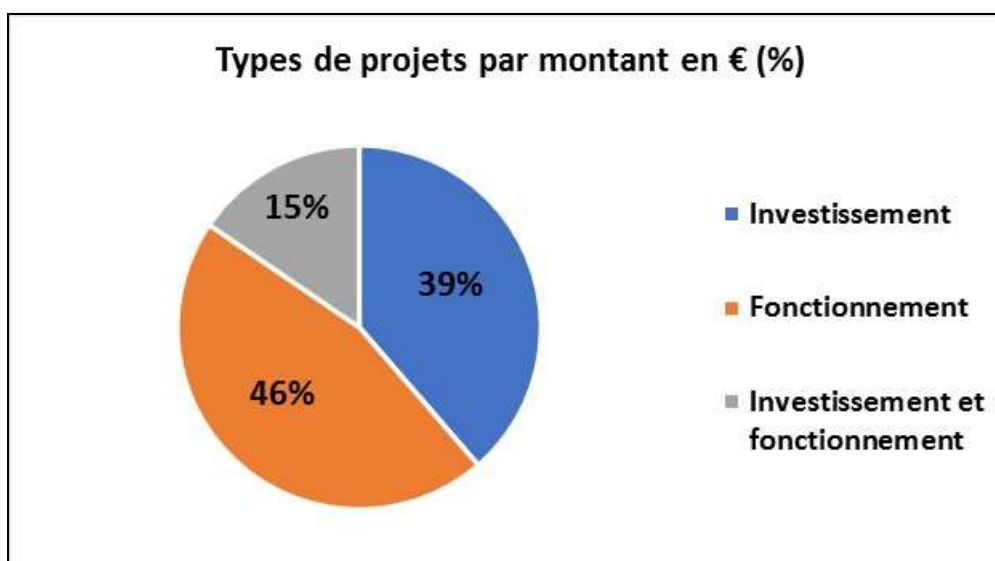
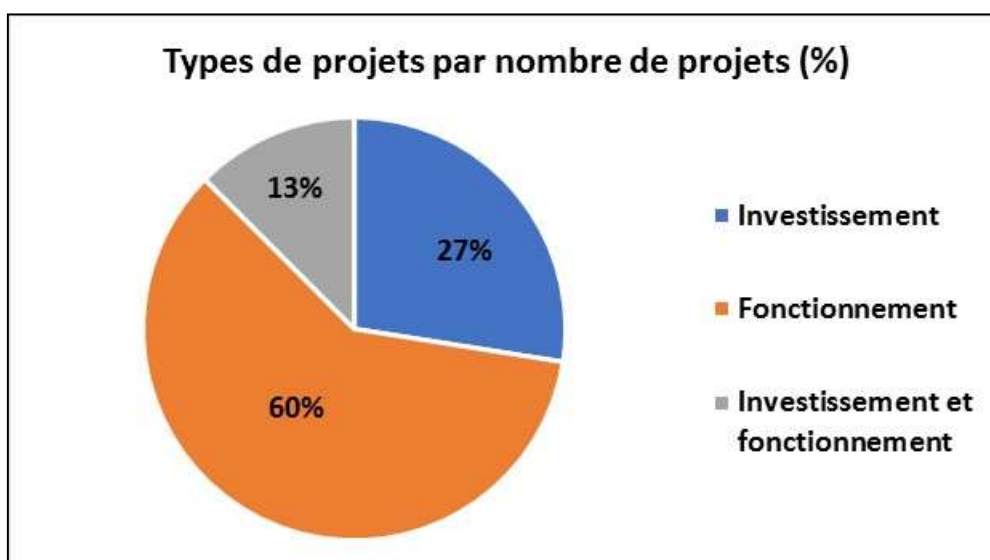
Projets par thématiques en fonction du montant € (%)



3.7. Récapitulatif des projets par nature (investissement, fonctionnement)

Type de projet	Nombre de projets	%	€	%
Investissement	11	27,50	633 878,44 €	38,65
Fonctionnement	24	60,00	752 483,55 €	45,88
Investissement et fonctionnement	5	12,50	253 602,60 €	15,46
Total	40	100,00	1 639 964,59 €	100

Que ce soit par le nombre de projets ou par le montant global, ce sont les projets de fonctionnement qui sont plus soutenus par LEADER, bénéficiant pour la plupart aux EPCI (postes d'animation de charte forestière, emplois saisonniers, poste de cycling lab, ...pour 18 d'entre eux). On note également l'émergence de projets d'investissement par les acteurs privés, dont les associations (11 projets en tout, ressourcerie par exemple).



Type de porteurs de projets	Nombre de projets	%	€	2%	Investissement	Fonctionnement	Investissement et fonctionnement
Associations	9	22,50	393 116,14 €	23,97	3	3	3
EPCI	21	52,50	1 033 897,53 €	63,04	2	19	0
Communes	2	5,00	45 409,52 €	2,77	1	1	0
Autres établissements publics	1	2,50	16 225,12 €	0,99	0	1	0
Entreprises	5	12,50	93 731,32 €	5,72	5	0	0
SCOP	2	5,00	57 584,96 €	3,51	0	0	2
Total	40	100,00	1 639 964,59 €	100,00			

4. Instances décisionnelles

Réunions du bureau LEADER 2018

Bureau n°10, le 16/01/2018 à Saint Jean-de-Vaulx.

Bureau n°11, le 28/02/2018 à Saint Jean-de-Vaulx

Bureau n°12, le 02/05/18 à Saint Jean-de-Vaulx

Bureau n°13, le 10/09/18 à Saint Jean-de-Vaulx

Bureau n°14, le 29/11/18 à Mens

Comité de Programmation 2018

14/03/2018 à la salle socioculturelle de Chatel-en-Trièves

20/06/2018 à la communauté de communes de Matheysine

03/10/2018 à la communauté de communes de Bourg d'Oisans, dont les résultats ont été validés à l'unanimité par consultation mel en date du 31/10/18

04/12/2018 à l'agence EDF, une rivière, un territoire, à Vizille

Date depuis 2016	Collège public		Collège privé	
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
19/07/2016	5	1	8	4
<i>Total</i>	6		12	
18/10/2016	7	1	9	2
<i>Total</i>	8		11	
21/02/2017	9	0	9	1
<i>Total</i>	9		10	
03/05/2017	10	1	7	1
<i>Total</i>	11		8	
05/07/2017	8	0	7	2
<i>Total</i>	8		9	
20/09/2017	7	1	9	0
<i>Total</i>	8		9	
05/12/2017	8	1	6	3
<i>Total</i>	9		9	
14/03/2018	10		10	
<i>Total</i>	10		10	
20/06/2018	8	1	9	1
<i>Total</i>	9		10	
03/10/2018	9	1	5	
<i>Total</i>	<i>double quorum non atteint(15)</i>			
04/12/2018	8		7	4
<i>Total</i>	8		11	
moy depuis 2016	8,7		10	

5. Réunions et formations

Réunions territorialisées et formations 2018

Manuel JIMENEZ, Gestionnaire LEADER (2018)

27/04/2018 – Formation instruction SharePoint (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

24/09/2018 – Formation instruction OSIRIS (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

27/09/2018 – Réunion technique régionale LEADER (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

23/11/2018 – Formation Marchés Publics dans le cadre du FEADER (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Françoise PONS, Animatrice LEADER (2018)

26/02/2018 – webconférence avec Caprural sur la coopération

08/03/2018 – webconférence avec Caprural sur l'évaluation

15/03/2018 – Réunion LEADER France à Lyon

22/03/2018 – webconférence Caprural sur échanges de pratiques

20/04/2018 – formation Caprural sur ingénierie financière

27/04/2018 – Réunion technique Région Auvergne Rhône Alpes

04/06/2018 – Réunion technique Région Auvergne Rhône Alpes

18/10/2018 – réunion gestionnaire à l'Espace régional Rhône Alpes Grenoble

5/11/2018 – webconférence Caprural sur les échanges de pratiques

8/11/2018 – formation Caprural : ingénierie financière

27/11/2018 – Atelier sur la RSE, agence EDF une rivière, un territoire

6. Autres points

- **Appel à projet innovation (fiche action 3) :**

La sous action 3 de la fiche action 3 (financement des entreprises) s'active par le biais d'un appel à projet annuel, cette sous action visant à mieux accompagner et financer les projets de développement des entreprises et encourager l'innovation. Deux ateliers de travail réunissant les cofinanceurs et les techniciens des trois communautés de communes (COTECH) ont été animés avec l'aide de Cap Rural pour proposer un texte pour l'appel à projet ; Faute de cofinancement stable et au regard de la consommation globale de la maquette financière, il a été décidé de ne pas lancer cet appel à projet « innovation » en 2018.

- **Grille de sélection :**

La grille de sélection des projets utilisée en Comité de Programmation a été simplifiée lors de la séance du 31 octobre 2018. Les modifications validées à l'unanimité en séance, portent sur les seuils de sélection des projets. Il a été proposé de ne garder que 3 avis possibles avec les modifications suivantes :

- Avis favorable : « *entre 16 et 20, le projet est considéré comme un projet vitrine pour le territoire. Il bénéficiera d'un appui renforcé pour sa communication* » (texte inchangé)
- Avis favorable : « *le projet a reçu une note supérieure ou égale à 10. Le COPROG peut indiquer des conditions d'engagement que le projet devra vérifier lors de la demande de paiement* »
- Suppression de la partie « avis réservé »
- Avis défavorable « *le projet a reçu une note inférieure à 10. Il n'est pas retenu* ».

Le seuil de recevabilité des projets passe donc de 8 à 10.

- **Evaluation :**

Elle comprend deux volets :

- La réponse à apporter au **cadre régional d'évaluation** d'ici le 15 janvier 2019, qui demande à renseigner une batterie d'indicateurs et qui permettra d'évaluer le FEADER à l'échelle de la Région AURA
- **L'évaluation propre au programme LEADER Alpes Sud Isère**, pour laquelle plusieurs séances de formation avec CapRural ont permis de construire un cadre, doté de critères, qu'il s'agira de renseigner en 2019. Pour se faire, un Comité de Pilotage a été constitué sur la base du bureau élargi et s'est réuni une première fois le 14 novembre 2018 pour :
 - Caler le calendrier de travail et la méthodologie
 - Définir collectivement les questions évaluatives

Les 3 questions évaluatives retenues sont :

- 1) Le programme LEADER a-t-il permis de créer de l'emploi et développer l'économie ? A-t-on atteint les objectifs du programme ? Quel est l'effet levier du programme ? Sa valeur ajoutée ?
- 2) La promotion du programme et la communication ont-elles aidé à sa réalisation ? Quel a été le relais par les communautés de communes ?
- 3) Comment le pilotage et la gouvernance ont-ils été efficaces pour la réalisation du programme ? Quel a été le fonctionnement du COPROG ?

La méthodologie et le calendrier prévisionnel de l'évaluation ont été également défini lors de ce 1^{er} COPIL :

- Janvier à mars 2019 : collecte et analyse des données (25 entretiens semi directifs avec des membres du GAL, questionnaire envoyé aux porteurs de projet)
- Avril 2019 : 2^{ème} Comité de Pilotage pour formuler un avis évaluatif sur la base de l'analyse de données
- Mai 2019 : 3^{ème} Comité de pilotage pour proposer des préconisations et recommandations sur la base de l'avis évaluatif formulé ; Ces éléments pourront éventuellement servir à enrichir la rédaction d'une nouvelle candidature LEADER pour le territoire actuel.
- Juin ou septembre 2019 : restitution des résultats de l'évaluation devant les membres du COPROG ou du GAL.

La diffusion des résultats de l'évaluation pourra s'appuyer sur différents supports, dont un 4 pages spécifique et/ou une newsletter ainsi que par l'envoi du rapport aux membres du GAL. Celui-ci sera bien évidemment téléchargeable sur le site internet du LEADER.

- **Manuel de procédures** : il sera rédigé prioritairement début 2019 (en cours) même si un travail amont a été réalisé en 2017.

7. Communication :

En matière de communication écrite, peu d'actions ont été réalisées compte tenu de l'arrêt de réception des porteurs de projet et des demandes de subventions le 20/06/18. Ont cependant été réalisés :

- La mise à jour régulière du site internet LEADER Alpes Sud Isère (www.leader-alpes-sud-isere.fr) expliquant, outre les fondamentaux de LEADER, le parcours d'un porteur de projet. Les comptes rendus des Comités de Programmation, des bureaux et les documents de synthèse des projets présentés en COPROG y sont également téléchargeables.
- La publication d'une nouvelle newsletter, appelée newsLEADER, en octobre 2018, distribué par mel aux fichiers des contacts du GAL (COPROG, porteurs de projets). Elle a également été mise sur le site internet du LEADER.
- Des notes du GAL destinées à la vie des projets et aux porteurs de projets : note d'archivage et de contrôle, note de publicité légale, circuit de procédure d'un projet distribué lors du dernier Comité de Programmation (04/12/18)...

8. Conclusion

Le contenu du rapport d'activités permet de tirer des enseignements et conclusions sous la forme de constats mais aussi d'objectifs de travail pour l'année 2019.

Parmi les constats majeurs à poser :

- La mise en œuvre de l'outil de paiement qui a impliqué une forte concentration de travail de l'équipe LEADER, et notamment son gestionnaire, sur le rattrapage des dossiers et leur traitement administratif, juridique et financier (édition des engagements juridiques, suivi du conventionnement, ...)
- La forte consommation de la maquette financière, notamment prévisionnelle qui dépasse l'enveloppe FEADER. La consommation réelle (projets engagés et programmés), elle, reste satisfaisante à l'échelle des GAL de la Région Auvergne Rhône Alpes. Cette forte variation entre les 2 maquettes, déjà constaté en 2017 (cf rapport d'activités) implique un objectif très clair de programmation des projets en 2019, ce qui va impacter sur la charge de travail de l'équipe technique (préparation amont des COPROG)
- Le déséquilibre géographique dans la répartition des projets soutenus (toujours constaté bien que plus réduit) qui s'exprime par une plus grande propension aux demandes de financement sur le territoire du Trièves. Ce constat s'explique par le fait que le Trièves était déjà doté d'un programme LEADER lors de la dernière programmation 2007-2013. Un rééquilibrage géographique appuyé sur une analyse plus fine des objectifs et besoins des territoires semble nécessaire pour 2019.
- Une répartition entre projets par fiches actions qui est déséquilibrée : la fiche action 1 (valorisation des ressources et spécificités/notoriété du territoire) est fortement privilégiée (le montant global demandé, en prévisionnel, dépasse le montant attribuée dans la maquette initiale) ; la fiche action 5 (optimisation de l'usage du foncier et de l'immobilier) est également fortement sollicitée (montant prévisionnel consommé proche du budget programmé pour cette fiche) ; cela a impliqué de travailler en 2019 sur deux aspects :
 - Un rééquilibrage des montants à affecter aux fiches actions (reports entre fiches actions), pour pallier aux constats précédents mais aussi anticiper sur une nouvelle phase de programmation avec le restant de l'enveloppe FEADER non consommée (voir Comité de Programmation du 03/10/2018)
 - Un recensement des besoins et projets des territoires pour abonder l'argumentaire à développer pour la demande d'enveloppe complémentaire ;
 - La mise en place de nouvelles modalités de distribution de l'enveloppe complémentaire demandée à la Région qui passera par un travail davantage

sélectif et qualitatif (travail de priorisation), comme l'introduction d'appels à manifestations d'intérêt thématiques pour répondre aux besoins des territoires.

L'année 2019 sera donc centrée sur :

- Les demandes de paiement de la quarantaine de projets déposés
- La programmation systématique couplée à la sélection par le Comité de Programmation pour les dossiers restant en cours de traitement

La réouverture de l'enveloppe LEADER aux porteurs de projet et aux dépôts de demande de subvention, dès lors que l'enveloppe complémentaire aura été accordée (mars-avril 2019) et début 2019, la rédaction d'un argumentaire pour demande de 30% d'enveloppe complémentaire par rapport au montant initialement conventionné (1 530 850 €).

Annexes :

- **Liste des projets ayant déposé une demande de subvention**
- **Liste des projets présentés en sélection en 2018**
- **Liste des projets présentés à la programmation en 2018**
- **Liste des projets recensés pour alimenter l'argumentaire pour l'enveloppe complémentaire (programmation 2019-2020)**

Projet	Porteur de projet	Localisation du projet	EPCI	Etat du projet	Fiche-action	Thématique	Nature du projet	Coût total prévisionnel	FEADER demandé
Animation de la charte forestière du Trièves 2016	Communauté de communes du Trièves	CC Trièves	Trièves	Sélectionné et programmé	2	Forêt	Fonctionnement	25 368,17 €	16 235,60 €
Animation et mobilisation du bois en forêt privée 2016	Communauté de communes du Trièves	CC Trièves	Trièves	Sélectionné et programmé	5	Forêt	Fonctionnement	24 000 €	15 360 €
Projet BIOTOPE	SCOP Terre Vivante	Mens	Trièves	Sélectionné et programmé	1	Recherche et innovation	Investissement et fonctionnement	45 141,61 €	21 584,96 €
Plan d'action - Emploi saisonnier 2017	Communauté de communes de l'Oisans	CC Oisans	Oisans	Sélectionné et programmé	4	Emploi	Fonctionnement	63 953,70 €	26 162,96 €
Route des savoir-faire du Trièves	Communauté de communes du Trièves	CC Trièves	Trièves	En cours de traitement	1	Marketing territorial	Fonctionnement	68 150,05 €	43 616 €
Animation de la charte forestière Alpes-Sud-Isère 2017	Communauté de communes du Trièves	Trièves - Matheysine	Trièves - Matheysine	Sélectionné et programmé	2	Forêt	Fonctionnement	35 105,48 €	22 467,36 €
La ressourcerie l'Etrier	L'Etrier	Monestier-de-Clermont	Trièves	Sélectionné et programmé	2	Valorisation des déchets	Investissement	153 925 €	93 140 €
Création d'un café-épicerie	Commune de Châtel en Trièves	Châtel-en-Trièves	Trièves	Sélectionné et programmé	1	Marketing territorial	Investissement	45 952,39 €	29 409,52 €
Espace coworking Matheysine	Association La M.I.N.E.	La Motte-d'Aveillans	Matheysine	Sélectionné et programmé	5	Economie	Investissement	31 247 €	19 997,60 €
Fonctionnement du GAL 2016	Communauté de communes du Trièves	Alpes-Sud-Isère	Alpes-Sud-Isère	Sélectionné et programmé	7	Animation et fonctionnement du GAL	Fonctionnement	50 115,59 €	40 092,46 €

Fonctionnement du GAL 2017	Communauté de communes du Trièves	Alpes-Sud-Isère	Alpes-Sud-Isère	Sélectionné et programmé	7	Animation et fonctionnement du GAL	Fonctionnement	82 526,80 €	66 021,44 €
Maison d'Assistantes Maternelles	Communauté de communes de la Matheysine	Susville	Matheysine	Sélectionné et programmé	5	Services à la population	Investissement	90 000 €	57 600 €
La fromagerie des Alpes	Damien CLAVIER	Laffrey	Matheysine	Sélectionné et programmé	2	Agriculture - Circuits courts	Investissement	55 752,54 €	17 840,80 €
Etude de faisabilité/opportunité création d'une maison pays Trièves	Communauté de communes du Trièves	CC Trièves	Trièves	Sélectionné et programmé	1	Marketing territorial	Fonctionnement	24 000 €	14 200,00 €
Labo de Partenariats	Association GAIA	Alpes-Sud-Isère	Alpes-Sud-Isère	Sélectionné et programmé	3	Economie	Fonctionnement	24 637,91 €	14 710,32 €
Relance de la culture de la vigne	Vignes et vigneronns du Trièves	Mens	Trièves	Sélectionné et programmé	2	Agriculture - Circuits courts	Investissement et fonctionnement	70 992,02 €	45 433,60 €
SEMBIO	SITADEL	Trièves - Matheysine	Trièves - Matheysine	Sélectionné et programmé	2	Agriculture - Circuits courts	Fonctionnement	18 000 €	11 520 €
Animation et Gestion 2018	Communauté de communes du Trièves	Alpes-Sud-Isère	Alpes-Sud-Isère	Sélectionné et programmé	7	Animation et fonctionnement du GAL	Fonctionnement	78 862,47 €	63 089,98 €
Espace bien-être	Stéphane LE QUANG	Le Bourg-d'Oisans	Oisans	Sélectionné	5	Services à la population	Investissement	7 938,59 €	3 810,52 €
Structuration du projet cycling lab en Oisans 2018	Communauté de communes de l'Oisans	Le Bourg-d'Oisans	Oisans	Sélectionné et programmé	1	Marketing territorial	Fonctionnement	55 723,81 €	35 663,04 €

Plan d'action - Emploi saisonnier 2018	Communauté de communes de l'Oisans	Le Bourg-d'Oisans	Oisans	Sélectionné et programmé	4	Emploi	Fonctionnement	58 525,35 €	35 820,28 €
Rédémarrage des activités de la Maison des Alpages de Besse-en-Oisans	Maison Départementale des Alpages de Besse-en-Oisans	Besse-en-Oisans	Oisans	Sélectionné et programmé	1	Marketing territorial	Investissement et fonctionnement	158 449,45 €	101 407,64 €
Mobilisation et regroupement en forêt privée du Trièves	CRPF	CC Trièves	Trièves	Sélectionné et programmé	5	Forêt	Fonctionnement	25 351,80 €	16 225,12 €
Animation de la charte forestière Alpes-Sud-Isère 2018	Communauté de communes du Trièves	Alpes-Sud-Isère	Alpes-Sud-Isère	Sélectionné et programmé	2	Forêt	Fonctionnement	41 660,05 €	26 662,43 €
Sur les pas des Huguenots	Association Sur les pas des Huguenots	Trièves - Matheysine	Trièves - Matheysine	Sélectionné	6	Coopération	Fonctionnement	65 063,09 €	37 730,58 €
Elaboration du Plan de Paysage	Communauté de communes de la Matheysine	La Mure	Matheysine	Sélectionné et programmé	1	Marketing territorial	Fonctionnement	58 775,86 €	17 020,68 €
La ferme Tournesol	Jean-Philippe VALLA	Saint-Paul-les-Monestier	Trièves	En cours de traitement	2	Agriculture - Circuits courts	Investissement	59 200 €	23 680 €
Charbon végétal / Charbonniers	Association Culture Ailleurs	Trièves	Trièves	Sélectionné	1	Recherche et innovation	Investissement et fonctionnement	80 220,54 €	49 176,40 €
Une seconde vie pour l'Usine	Association l'Usine de Mens	Mens	Trièves	En cours de traitement	5	Economie	Investissement	31 250 €	20 000 €
Le vrai du Fau	Sineipy 38	Roissard	Trièves	Sélectionné	1	Marketing territorial	Investissement	46 338 €	19 600 €
Biotope II	SCOP Terre Vivante	Mens	Trièves	Sélectionné	1	Recherche et innovation	Investissement et fonctionnement	84 674,47 €	36 000 €

Matheysine dans l'assiette	Communauté de communes de la Matheysine	La Mure	Matheysine	En cours de traitement	2	Agriculture - Circuits courts	Fonctionnement	22 339 €	14 297 €
Construction d'un centre de compostage à La Mure	SIAJ	La Mure	Matheysine	Sélectionné	2	Valorisation des déchets	Investissement	3 200 000 €	320 000 €
Plan d'actions saisonnier 2019	Communauté de communes de l'Oisans	Le Bourg-d'Oisans	Oisans	En cours de traitement	4	Emploi	Fonctionnement	58 525,35 €	37 456 €
Structuration du projet cycling lab en Oisans 2019	Communauté de communes de l'Oisans	Le Bourg-d'Oisans	Oisans	En cours de traitement	1	Marketing territorial	Fonctionnement	58 478,57 €	37 426,28 €
Un laboratoire de transformation pour Jeanne et ses associés	Café Jeanne	Saint-Martin-de-la-Cluze	Trièves	En cours de traitement	2	Agriculture - Circuits courts	Investissement	60 000 €	28 800 €
Lancement d'une étude de redéploiement de l'offre touristique de Cordéac	Commune de Châtel en Trièves	Châtel-en-Trièves	Trièves	En cours de traitement	1	Marketing territorial	Fonctionnement	25 000 €	16 000 €
Accompagnement à la structuration des acteurs dans le cadre du projet de création d'une maison de pays Trièves	Communauté de communes du Trièves	Monestier-de-Clermont	Trièves	En cours de traitement	4	Economie	Fonctionnement	8 100 €	5 184 €
Animation de la charte forestière Alpes-Sud-Isère 2019	Communauté de communes du Trièves	Monestier-de-Clermont	Alpes-Sud-Isère	En cours de traitement	2	Forêt	Fonctionnement	119 232 €	76 309 €
Animation et Gestion LEADER 2019	Communauté de communes du Trièves	Monestier-de-Clermont	Alpes-Sud-Isère	En cours de traitement	7	Animation et fonctionnement du GAL	Fonctionnement	79 016 €	63 212,80 €
TOTAL								5 391 592,66 €	1 639 964,59 €

Bilan des projets présentés en Comité de programmation pour sélection 2017 et 2018

Date du CP	Intitulé du projet	Maîtres d'ouvrage publics	Maîtres d'ouvrage privés	Fiche action/ dispositif	Note de sélection	Nombre de projets
20/09/2017	Animation de la charte forestière du Trièves 2016	Communauté de communes du Trièves		FA 2	13,70 / 20	6
	Création d'un espace de coworking		Association La MINE	FA 5	14,86 / 20	
	Plan d'action – Emploi saisonnier	Communauté de communes de l'Oisans		FA 4	13,86 / 20	
	Projet BIOTOPE		SCOP Terre Vivante	FA 1	14,53 / 20	
	Animation et mobilisation du bois en forêt privée	Communauté de communes du Trièves		FA 5	13,33 / 20	
	Animation de la charte forestière Trièves – Matheysine 2017	Communauté de communes du Trièves		FA 2	12,36 / 20	
05/12/2017	Etude de faisabilité / opportunité création d'une maison de pays Trièves	Communauté de communes du Trièves		FA 1	12,37 / 20	5
	Maison d'assistantes maternelles	SMIME		FA 5	14,14 / 20	
	La ressourcerie		Association L'Etrier	FA 2	16,68 / 20	
	La fromagerie des Alpes		La fromagerie des Alpes	FA 2	16,63 / 20	
	Relance de la culture de la vigne		Association Vignes et vigneron du Trièves	FA 2	15,85 / 20	
Total des projets sélectionnés en 2017						11
14/03/2018	Mobilisation et regroupement en forêt privée du Trièves	CRPF		FA 5	12,42 / 20	5
	Plan d'actions – Emploi saisonnier 2018	Communauté de communes de l'Oisans		FA 4	15,47 / 20	
	Création d'un café / Epicerie de produits locaux à Châtel-en-Trièves	Commune de Châtel-en-Trièves		FA 1	11,77 / 20	

	Structuration du projet Cycling Lab 2018	Communauté de communes de l'Oisans		FA 1	16,69 / 20	
	Le labo des partenariats		GAIA	FA 3	11,98 / 20	
20/06/2018	Construction d'un centre de compostage des boues d'épuration à La Mure	SIAJ		FA 2	14,13 / 20	5
	Redynamisation des activités de la Maison départementale des Alpagnes de Besse-en-Oisans		Maison départementale des Alpagnes de Besse-en-Oisans	FA 1	13,57 / 20	
	Espace bien-être de Bourg-d'Oisans		Stéphane Le Quang	FA 5	12,29 / 20	
	Plan paysage Matheysine	Communauté de communes du Trièves		FA 1	11,50 / 20	
	SEMBIO		SITADEL	FA 2	12,56 / 20	
31/10/2018	Sur les pas des Huguenots 2018		Sur les pas des Huguenots	FA 6	11,78 / 20	2
	Animation de la charte forestière Alpes-Sud-Isère 2018	Communauté de communes du Trièves		FA 2	15,83 / 20	
04/12/2018	Charbon végétal / charbonniers		Culture Ailleurs	FA 1	11,74 / 20	3
	Le vrai du Fau		Sineipy 38	FA 1	16,15 / 20	
	Biotope II		Terre Vivante	FA 1	15,11 / 20	
Total des projets sélectionnés en 2018						15
TOTAL des projets sélectionnées depuis 2017						26

Bilan des projets présentés en Comité de programmation pour programmation 2017 et 2018

Date du CP	Intitulé du projet	Maîtres d'ouvrage publics	Maîtres d'ouvrage privés	Fiche action/ dispositif	FEADER programmé	FEADER consommé : programmé ou payé (en bleu)	Nombre de projets
20/09/2017	Animation de la charte forestière du Trièves 2016	Communauté de communes du Trièves		FA 2	16 235,60 €		7
	Création d'un espace de coworking		Association La MINE	FA 5	19 997,60 €		
	Plan d'action – Emploi saisonnier	Communauté de communes de l'Oisans		FA 4	26 162,96 €		
	Projet BIOTOPE		SCOP Terre Vivante	FA 1	21 584,96 €		
	Animation et mobilisation du bois en forêt privée	Communauté de communes du Trièves		FA 5	15 360 €		
	Animation et gestion LEADER 2016	Communauté de communes du Trièves		FA 7	40 092,46 €		
	Animation et gestion LEADER 2017	Communauté de communes du Trièves		FA 7	66 021,44 €		
05/12/2017	Etude de faisabilité / opportunité création d'une maison de pays Trièves	Communauté de communes du Trièves		FA 1	14 200 €		2
	Animation de la charte forestière Trièves – Matheysine 2017	Communauté de communes du Trièves		FA 2	22 467,36 €		
TOTAL FEADER programmé et consommé en 2017					242 122,38 €	0 €	9
14/03/2018	Mobilisation et regroupement en forêt privée du Trièves	CRPF		FA 5	16 225,12 €		5
	Création d'un café / Epicerie de produits locaux à Châtel-en-Trièves	Commune de Châtel-en-Trièves		FA 1	29 409,52 €		
	Le labo des partenariats		GAIA	FA 3	14 710,32 €		
	Maison d'Assistantes Maternelles	Communauté de communes de la Matheysine		FA5	57 600 €		
	Relance de la culture de la vigne		Vignes et vigneron du	FA 2	45 433,60 €		

			Trièves				
20/06/2018	SEMBIO		SITADEL	FA 2	11 520 €		4
	La ressourcerie		Association L'Etrier	FA 2	93 140 €		
	Plan d'actions – Emploi saisonnier 2018	Communauté de communes de l'Oisans		FA 4	35 820,28 €		
	Structuration du projet Cycling Lab 2018	Communauté de communes de l'Oisans		FA 1	35 663,04 €		
31/10/2018	Animation et gestion LEADER 2018	Communauté de communes du Trièves		FA 7	63 089,98 €		4
	La fromagerie des Alpes		La fromagerie des Alpes	FA 2	17 840,80 €		
	Redynamisation des activités de la Maison départementale des Alpagnes de Besse-en-Oisans		Maison départementale des Alpagnes de Besse-en-Oisans	FA 1	101 407,64 €		
	Plan paysage Matheysine	Communauté de communes de la Matheysine		FA 1	17 020,68 €		
04/12/2018	Animation de la charte forestière 2018	Communauté de communes du Trièves		FA 2	26 662,43 €		1
TOTAL FEADER programmé et consommé en 2018					565 543,41 €	0 €	14
TOTAL FEADER programmé et consommé depuis 2017					807 665,79 €	0 €	23

Liste des projets recensés pour alimenter l'argumentaire pour la demande d'enveloppe complémentaire (programmation prévue sur 2019-2020)

Porteur de projet	Projet	Territoire	Montant global	Montant FEADER prévisionnel
M. Chavin	Maison de Pays	Oisans	100 000 €	48 000 €
M. Durant	Multi projets (combinaison d'activités)	Oisans	100 à 150 000 €	72 000 €
M. Fouvet	Atelier miel et produits dérivés	Oisans	50 000 €	24 000 €
CC Oisans	Centrale villageoise / UissanWatt	Oisans	18 450 €	11 811 €
Entreprise E-Glue	Commercialisation de produits outdoor estampillés Mont Aiguille	Trièves	45 000 €	21 600 €
Les jus de Véro	Développement d'une ligne de production	Trièves	20 000 €	9 600 €
La ferme des petits bergers	Distributeur de produits locaux	Trièves	30 000 €	14 400 €
La fourmilière	Extension / modernisation espace co working – création d'un espace numérique public	Trièves	65 000 €	31 200 €
CC Trièves	Structuration d'acteurs privés autour d'un Eco Pole	Trièves	35 000 €	22 400 €
CAFES	Développement d'un fab lab	Matheysine	35 000 €	16 800 €
CC Matheysine	Structuration d'une SCI Petite Enfance	Matheysine	75 000 €	48 000 €
CA/CCMatheysine	Etude pour la structuration d'un magasin de producteurs	Matheysine	10 000 €	6 400 €
Collectif de producteurs	Magasin de producteurs	Matheysine	100 000 €	48 000 €
Prunières	Maintien du dernier commerce/produits locaux	Matheysine	50 000 €	32 000 €
CC Trièves	Circuits courts et valorisation des productions locales pour la restauration	Trièves	20 000 €	12 800 €
CC Trièves	Territoire zéro chômeur (2020)	Trièves		
Alpes Sud Isère	Coopération sur la mobilité			
TOTAL			803 455 €	419 011 €